

Montréal, le 17 juillet 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif d'Énergir* à compter du 1^{er} octobre 2020
Dossier de la Régie : R-4119-2020

Dans sa décision D-2020-027 rendue dans le dossier mentionné en objet, la Régie réserve la période du 31 août au 4 septembre 2020 pour la tenue de l'audience.

La Régie informe les participants qu'en regard des mesures sanitaires applicables en lien avec la pandémie en cours, elle tiendra cette audience par visioconférence via l'application GoToMeeting.

À cet égard, des précisions additionnelles vous seront communiquées ultérieurement.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd